

JE : Laïcité dans les services publics, mieux comprendre le principe mieux le faire vivre dans le quotidien des missions des agents publics

THE000JELAI

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

A l'occasion du 117e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, relative à la séparation entre les Églises et l'État, ADIAJ formation organise une journée d'information sur la laïcité dans les services publics.

A quoi sert la laïcité ? Comment expliquer ce principe à ses équipes ou aux usagers ?

Qu'y a-t-il de nouveau pour les missions de service public depuis la loi d'août 2021 confortant le respect des principes de la République ?

Et au quotidien, face aux questions concrètes qui se posent sur le terrain, quel positionnement adopter pour maintenir la cohésion au sein des équipes et accueillir les usagers avec équité ?

En croisant histoire, actualité juridique et expériences de terrain, cette journée d'information vise à donner des clés pour s'approprier le principe de laïcité et le faire vivre au quotidien.

Public Visé

Tout agent public des trois fonctions publiques

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

S'approprier le principe de laïcité (repères historiques et juridiques)
Connaître les principaux changements juridiques introduits par la loi d'août 2021

Adopter un positionnement adéquat et des réponses appropriées

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes de pédagogie active
- Apport de connaissances historiques et juridiques
- Partage d'expériences de terrain
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Parcours pédagogique

- **Origine du principe de laïcité en France** : retour sur les principaux repères historiques
- **La laïcité et ses trois piliers** (liberté de conscience ; égalité en droit ; neutralité de l'État et des organisations religieuses)
- **Actualité juridique** : décryptage de l'impact sur le service public, notamment local, de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et de ses décrets d'application
- **La laïcité en pratique** : étude de cas concrets issus d'expériences de terrain
- **Outils pour être en capacité d'expliquer ce qu'est la laïcité, pour analyser les situations et pour y répondre de façon appropriée**

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice : Bénédicte Récappé

Docteure en science politique, elle a été cadre de la fonction publique territoriale pendant 10 ans. Ses missions l'ont amenée à travailler en situation d'interculturalité (notamment au Moyen-Orient), à accompagner des projets portés par des jeunes de quartiers « prioritaires » et à coordonner des actions avec des associations locales de défense des droits des femmes. Elle est en disponibilité de la fonction publique pour exercer le métier de formatrice indépendante, sur les thématiques d'égalité et de diversité.

Témoignage et partage d'expériences : Fabrice TARRIT, Directeur de la Citoyenneté et de la Vie des quartiers, Ville de Montreuil (Seine Saint-Denis). Diplômé en sciences politiques et en coopération internationale, a intégré la fonction publique territoriale il y a 15 ans. Il est actuellement directeur de citoyenneté et de la vie des quartiers à Montreuil (93).

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form. Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée **Effectif** **Tarifs (net de taxes)**

7.00 Heures
1 Jour

De 4 à 100 Personnes

Inter (Par personne) : 640.00

Inter Adhérent (Par personne) : 600.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org